

Une pop-star polonaise se moque de la Bible

En 2010, la chanteuse polonaise Doda fut condamnée pour avoir 'offensé des sentiments religieux' après qu'elle ait déclaré croire davantage aux dinosaures qu'à la création telle que présentée dans la Bible. Annabelle Chapman étudie ce cas.



En 2009, Dorota Rabczewska alias Doda, une chanteuse populaire polonaise, participe à une entrevue avec un journal en ligne. Au cours de cette entrevue, elle dit croire davantage aux dinosaures qu'à la création telle que présentée dans la Bible. Elle [expliqua](#) qu'il était difficile de croire à quelque chose écrit par des gens qui avaient bu trop de vin et fumé trop de joints. Les déclarations de Doda déclenchèrent un soulèvement auprès de la population polonaise à dominance catholique mais les autorités judiciaires estimèrent qu'aucune action légale n'était nécessaire.

Néanmoins, à la suite de pressions de la part de groupes conservateurs, une enquête lancée en avril 2010, Doda fut accusée d'avoir "offensé des sentiments religieux par le recours à la calomnie

Débat sur la Liberté d'Expression

Thirteen languages. Ten principles. One conversation.

<https://freespeechdebate.com/fr>

publique d'un objet de croyance (dans ce cas-ci la Bible) sous l'article 196 du code pénal polonais. Deux experts de la Bible et un expert en linguistiques furent [consultés](#) pendant le procès pour déterminer si Doda avait réellement offensé un sentiment religieux. Le procès est toujours en cours mais la chanteuse pourrait écoper jusqu'à 2 ans d'emprisonnement.

Publié le: février 10, 2012